

Suivi des travaux du Comité Économique et Social

Éléments de réponses apportés
par Thierry SIMELIERE, Maire-adjoint à la Culture
sur le rapport du Comité économique et social 2004 /2005 (présenté le 10 avril 2006)

"la culture à Saint-Brieuc" *au travers de l'image de la ville*

en séance plénière du Conseil municipal le 20 février 2007

Depuis la rédaction du rapport du Comité Économique et Social (juin 2005) un certain nombre de situations ont pu évoluer grâce à l'action municipale notamment dans le domaine culturel.

En ce qui concerne les structures municipales ou celles que la Ville soutient, il est nécessaire de rappeler l'évolution d'un certain nombre de faits.

La Passerelle - Scène nationale doit répondre à un certain nombre d'obligations notamment en ce qui concerne la diffusion et la création. Son directeur a signé un contrat d'objectifs et de moyens, celui-ci est actuellement en cours d'application et se traduit par de nouvelles conventions avec les associations : avec la MJC du Plateau pour Babel Danse, la Citrouille pour la diffusion de spectacles de musiques actuelles (tournée des Transmusicales), Cité rap (diffusion des cultures urbaines).

En ce qui concerne la MJC du Plateau, le pôle multimédia a été développé ainsi que les danses du monde. On note une évolution au niveau de la Citrouille avec la rédaction d'un projet artistique et la réhabilitation de la salle de musiques actuelles dont l'ouverture pourrait avoir lieu à la rentrée 2008.

L'accompagnement du Cercle Sportif et Culturel Croix Lambert dans son projet autour du cinéma et d'éducation à l'image est marqué par l'obtention d'une nouvelle subvention et la rédaction d'une convention d'objectifs.

Le Musée poursuit sa politique d'ouverture, avec un lien entre le patrimoine et les artistes actuels. Le partenariat avec le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) est poursuivi ainsi que celui avec le Collectif des Artistes Plasticiens des Côtes d'Armor pour la Biennale d'art contemporain et avec l'ODDC pour la Biennale d'Art africain. La décision de gratuité permanente est un succès (52 000 visiteurs en 2006).

En ce qui concerne la Bibliothèque municipale, une réflexion est actuellement en cours sur la gratuité d'inscription pour les briochins et la rédaction d'un projet de construction d'une médiathèque.

L'École nationale de musique et de danse a de plus rédigé son projet pédagogique. La construction de la Cité de la musique et de la danse sur le site du Carmel a été validée par le Conseil municipal. Un certain nombre d'associations musicales rejoindront ce centre artistique.

Par ailleurs l'École municipale des Beaux-Arts verra sa réhabilitation dans le cadre du projet Charner.

En ce qui concerne les animations (Fête des tambours, Carnaval, animations de quartier..) une personne référente (affectée au Service Vie Associative) peut accompagner

ces différentes structures pour la réalisation de leur projet, de même une autre personne est affectée (au sein de la Direction des Affaires Culturelles) pour créer des liens entre culture et quartiers.

Les compagnies de théâtre ont vu leur rôle renforcé et une réflexion autour de la création d'une classe d'art dramatique à Saint-Brieuc devra être initiée.

En ce qui concerne les animations annuelles sous la responsabilité de la DAC (Nocturnes, Fête de la musique, Quais en fête, concerts de Noël....) de nouveaux projets sont en cours autour du cinéma.

La communication doit être améliorée afin de pouvoir joindre plus facilement les jeunes en utilisant de nouveaux moyens : newsletters ou texto....

Le patrimoine n'est pas oublié grâce aux Archives municipales, à la politique du Musée et de mise en valeur des bâtiments, notamment le centre historique de Saint-Brieuc.

En ce qui concerne la réflexion de l'agglomération sur la compétence culturelle, elle reste à construire et devrait être un des enjeux des prochains débats électoraux (uniformisation des coûts d'inscription, pass culture, mise en réseau des Bibliothèques, gestion des salles, coordination la programmation...)
